Sa'īd aš-Šartūnī (1849- 1912)

Dictionnaire didactique au service du puritanisme chrétien ?

Nejmeddine KHALFALLAH

Université de Lorraine

DOI : https ://doi.org/10.17184/eac.8833

Résumé : Dans cette étude, nous examinerons les stratégies lexicographiques à travers lesquelles Sa'īd aš-Šartūnī (1849- 1912) purifia son dictionnaire Aqrab al-mawārid fī fuṣuḥi-l-'arabiyya wa-š-šawārid de toutes les lexies qu'il considérait comme obscènes. L'éviction de son corpus des dénominations relatives aux organes génitaux, au rapport sexuel et aux prostitués pose, néanmoins, la question de l'intégralité du trésor lexical propre à la langue arabe et des principes à partir desquels un mot sera considéré ou non comme vulgaire. L'analyse de ses choix, et par extension, de ses omissions, révèlera le modèle idéologique et moral qui l'animait : le puritanisme jésuite, à contre-courant de l'hédonisme musulman. Enfin, nous montrerons que l'exclusion des mots obscènes s'inscrit plus largement dans un projet de Nahda, fondé sur l'opposition à la déliquescence des mœurs.

Mots-clés : aš-Šartūnī, puritanisme lexical, lexicographes jésuites, dictionnaire-manuel, lexicographie arabe.

Introduction

Il fut des dictionnaires didactiques employés comme des *manuels* ou des *compléments* de manuels. Ces ouvrages visaient à renforcer les enseignements universitaires tout en offrant de précieux éclairages d'ordre lexical ou culturel. À la fin du XIX^{e} siècle, plusieurs dictionnaires de ce genre apparurent au Liban, à destination des jeunes étudiants arabophones et ce, afin de les aider à acquérir le vocabulaire propre à l'arabe standard, classique et moderne. Figure de proue de ce courant, Sa'īd aš-Šartūnī (-)[1] fut notamment l'auteur de l'*Aqrab al-mawārid fī fuṣuḥi-l-'arabiyya wa-š-šawārid* (1889), soit la source la plus proche recensant les mots purs et rares de l'arabe, désormais (*Aqrab*).

[1] Philologue libanais né en 1849 dans le village de Šartūn, situé dans la région du Šūf. Il enseigna la langue arabe dans les écoles de Damas puis, à Beyrouth au sein des écoles *al-Hakima* (la Sagesse) et *Al-Batraqiyya* (La Patriarchie). Il travailla également, pendant trente-deux ans, en tant que correcteur avec les pères-jésuites. Il mourut au Liban en 1912, laissant une quinzaine d'ouvrages et de manuels. Il fut notamment connu pour ses batailles culturelles et linguistiques avec son congénère Aḥmad Fāris Aš-Šidyāq. Ḫ. az-Zirkalī, *Al-A'lām*, III, p. 98.

Conscient que son ouvrage était destiné aux jeunes étudiants orientaux, ce lexicographe libanais, de confession jésuite, s'attacha, sous l'impulsion des missionnaires européens[2], à écarter tout vocabulaire considéré comme obscène. Dès l'introduction de son ouvrage, il précisa sa ligne directrice :

"فلم يَجدوا (الإرساليون) مِنها كتابًا يواجه مقصودَهم ويُشايع مُرادَهم، وذلكَ لالتزام المُؤلفين)المسلمين القُدامى(ذكرَ ألفاظ السَّوْءَات، وما يتعلق بها، سدًّا للحاجة ووفاءً بحقّ اللغة. ومثل تلكَ الألفاظ مما حَظَرَ المُرسَلون المُشار إليْهم، إدخالَه في كُتب المتعلمين، فتَفَنّدوا هذا القاصرَ على تأليف مُعجَمٍ مَحذوفٍ لألفاظ السَّوْءات وما يضاف إليها من الألفاظ المَبذوءَة رعايةً لحُرمَة الأدَب، هذا هو جلُّ الغَرض من وَضع هذا الكتاب". ص. 8.

> « [Les missionnaires occidentaux] *n'ont pas trouvé d'ouvrages qui correspondent à leur but et se conforment à leur dessein, car les auteurs [musulmans anciens] ont tenu à citer les noms des sexes et les autres termes afférents ; et ce pour combler les besoins et par respect à l'intégralité de la langue. De pareils termes sont prohibés par les Missionnaires ci-cités dans les ouvrages des apprenants. Aussi, ils ont sollicité cet homme défaillant [l'auteur lui-même] pour composer un dictionnaire où seront supprimés les noms des sexes et les mots obscènes afférents, par respect aux convenances. Tel est le but essentiel de la composition de ce livre ».* (*Aqrab*, p. 8)

Aussi, nous tenterons d'examiner les idéaux moraux et politiques à l'origine des choix lexicaux opérés, ainsi que les explications et définitions mises en avant par cet auteur. Il s'agira, avant tout, d'analyser les critères à partir desquels des familles terminologiques entières furent bannies ou censurées.

Le corpus auquel nous nous référons pour réaliser cette recherche correspond exclusivement au *Aqrab,* édité en deux volumes parus en 188, auquel vint s'ajouter un ouvrage complémentaire en 1894. Nous y analyserons les modalités selon lesquelles l'auteur a appréhendé les noms relatifs aux organes génitaux, aux rapports sexuels et aux autres pratiques charnelles considérées comme illicites. Nous interrogerons ici les stratégies de contournement mobilisées dans l'optique d'écarter les notions taboues en lien avec la corporalité.

Notre méthode consiste à comparer les entrées qualifiant les organes génitaux, rédigées par aš-Šartūnī, à celles élaborées dans le *Lisān al-ʿArab* d'Ibn Manẓūr (1233-1311) qui fut, à en croire son introduction, l'une de ses références fondamentales. Cette comparaison, entrée par entrée, nous permettra, d'une part, de déceler les manipulations introduites dans le corpus lexicographique initial et d'autre part, d'interpréter les choix opérés au regard des sens écartés.

Les échantillons sélectionnés, selon une grille préalablement établie, confirment que l'auteur ne se contenta pas de reproduire les matériaux hérités des anciens lexico-

[2]Suite au croisement des différentes informations historiques dont nous disposons, il est probable que ce soit le père belge Henri Lammens (1862-1937), qui fut à l'origine de cette demande. Selon F. Total, il fut élu enseignant à l'Université jésuite en 1886 suite à une période d'apprentissage et de monachisme amorcée en 1878, ce qui correspond exactement à la période de rédaction de cet ouvrage.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

graphes arabes, mais qu'il en fit une relecture rigoriste dans le but de préserver la sensibilité des jeunes étudiants auxquels ce nouveau dictionnaire s'adressait.

Procédés de censure lexicale

Afin de classer les diverses entrées renvoyant aux champs lexicaux de la sexualité, l'auteur suivit une série de procédés, que nous chercherons à mettre en lumière afin d'en appréhender la logique interne.

Omission pure et simple

Le premier procédé consiste à passer sous silence le lexique considéré comme expressément obscène pour des raisons éthiques et idéologiques[3]. A titre d'exemple, aš-Šartūnī exclut purement et simplement les noms des organes génitaux, qu'il jugea offensants et vulgaires. Il justifia, ainsi, cette omission par le fait que ces mots heurteraient la sensibilité des jeunes apprenants et que le simple fait de les prononcer constituerait un péché moral. Il en fut ainsi des lemmes désignant de manière explicite les parties génitales, à l'instar de *kuss*, *han* ou encore *ḥiri,* s'agissant du sexe féminin.

Litotes et euphémismes

Le deuxième procédé réside dans l'intégration de litotes et d'euphémismes renvoyant à la sexualité. Cependant, aš-Šartūnī inséra ces mots couplés à leurs connotations, non comme des sèmes fondamentaux constitutifs de la trame sémantique dudit lemme, mais comme des extensions marginales n'ayant que partiellement droit de cité d'un point de vue lexical. On peut notamment penser à l'expression *da'ama al-mar'a*, qui, au sens littéral, ne signifie guère plus que *soutenir la femme*, mais qui, au sens métaphorique, désigne, sans ambages, une position accomplie lors du *rapport sexuel*.

En effet, aš-Šartūnī ne précisa à aucun moment la manière dont il convenait de traiter ces lemmes dotés de sens implicites. Or, nous le savons, la majorité des mots en arabe classique possèdent un sens charnel implicite. Faut-il, dès lors, écarter toutes les métaphores, qui composent le trésor de la langue arabe ? Rappelons, pour mémoire, que des auteurs traditionalistes tels qu'As-Suyūṭī (1445-1505), At-Tīfāšī (1184-1253) et an-Nafzāwī (1-1) avaient, eux-mêmes, consacré des traités et missives à énumérer les noms, qualificatifs et attributs des organes génitaux des deux sexes, véhiculant des images des plus vulgaires aux plus acceptables socialement.

L'auteur se montra, cependant, plutôt perplexe s'agissant des organes génitaux des animaux, notamment des camélidés, dont les noms emplissaient les anciens dictionnaires arabes ; de nouveau, les écarter reviendrait à amputer le trésor de la langue arabe d'une partie importante de ses matériaux.

Après vérification de plusieurs entrées de ce dictionnaire, force est de constater que ce dernier se caractérise par un traitement à géométrie variable : en effet, aš-Šartūnī

[3]Sans tomber dans une quelconque forme d'anachronisme, il convient de rappeler que la composition du dictionnaire des gros mots et des injures en français ne date que des années 2000. En voici les titres les plus célèbres : Robert Édouard, *Dictionnaire des injures*, (2004). ; Duhame, Sabine, *Dico des injures oubliées*, (2020). ; Rouayrenc, Catherine, *Les gros mots* (1998). Dans le domaine arabe, c'est encore tabou. Nul ouvrage à notre connaissance n'est exclusivement consacré à cet effet.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

intégra tantôt ces mots en précisant qu'ils se rapportaient aux animaux ; tantôt, il les omit étant donné que ces qualificatifs ou verbes pouvaient le plus souvent être transposés aux humains, bien qu'originellement propres aux camélidés.

Dilution des sèmes vulgaires

Ce procédé équivaut à mettre les multiples acceptions d'un même mot sur un pied d'égalité, de sorte à en diluer le sens tabou. C'est ce qu'aš-Šartūnī fit avec le terme *baġiyy* (prostituée) (*Aqrab* : p. 53), en évoquant le sens de *prostituée*, puis celui de *l'avant-garde d'une armée.* (Kasimirski, I, p. 148), et enfin, *celui qui transgresse, dépasse une limite etc.* En procédant ainsi, l'auteur opéra une forme de relativisation des sens afin de signifier que l'acception charnelle n'en était qu'une parmi d'autre, lui ôtant, *de facto,* sa capacité à heurter la sensibilité. Il s'agit donc d'une forme de banalisation des connotations taboues afin d'en minimiser l'acuité.

À titre d'exemple, lorsqu'il définit les mots relatifs à la *prostituée*, l'auteur fit appel à un terme soutenu, *fāğira,* qui possède, par ailleurs, d'autres sens plus génériques, étant donné que la racine *F. Ğ. R.* se rapporte à l'idée de *jaillissement*, notamment au petit matin. Ainsi, en évoquant l'entrée '*ahara, 'āhir (a)* (*Aqrab* : p. 844), il se contenta de mentionner le synonyme *fāğira, régulièrement employé pour* désigner la prostitution (*Aqrab* : p. 1488). En effet, il eut recours à ce même synonyme lorsqu'il explicita un autre équivalent, *mūmis.* Ce dernier étant plutôt soutenu, aš-Šartūnī précisa qu'il se référa au philosophe al-Fārābī (870- 950) et au philologue al-Azharī (895-980), auteur du dictionnaire *Tahīb al-Luġa,* qui inspira notre auteur, et ce, pour en justifier l'intégration. Enfin, le mot *qaḥba* (putain, prostituée) (*Aqrab* : p. 966) y figure également alors même qu'il est considéré comme extrêmement vulgaire dans plusieurs dialectes arabes (Kasimirski : 677). Cette exception peut, vraisemblablement s'expliquer par l'occurrence de ce terme dans les ouvrages de littérature arabe et sa forte présence dans certains discours de la culture arabe. En revanche, d'autres équivalents vulgaires tels que *šarmūṭa* ne figurent pas dans cet ouvrage.

Cela vient confirmer l'idée d'une hiérarchisation de l'obscénité, établie par l'auteur, afin de classer les lexies et de les intégrer ou *a contrario,* de les bannir. Il apparaît ainsi que les seuls mots appartenant manifestement au registre soutenu sont retenus, au détriment de ceux dont le sens est explicitement grossier. Néanmoins, nul ne sait qui décida du degré du caractère explicite ou implicite, bien que l'auteur le considèra comme acquis et allant de soi.

Éclecticisme sémantique

Cette stratégie implique de soustraire au sens général d'un terme, qu'il détient aujourd'hui, une partie sémantique. Ainsi, lorsque aš-Šartūnī cita le verbe, extrêmement vulgaire, *nāka/yanīku* (*Aqrab,* p. 1364), il passa sous silence le sémème négatif, *baiser,* et souligna le sens étymologique, quant à lui acceptable, *se renfermer qui se dit des paupières. De cette façon,* aš-Šartūnī conserva le mot en question dans son acception générale, en le dénuant de sa signification vulgaire. Il appliqua ainsi cette stratégie aux mots polysémiques dotés d'un double sens, général et socialement acceptable

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

d'une part, obscène d'autre part, tels que *zubb*, signifiant *verge*[4], qui est le pluriel du mot *azabb*, poilu (*Aqrab*, p. 55).

Ces stratégies confirment le poids d'une idéologie, qui régit de manière inconsciente le choix des mots à intégrer, ou le cas échéant, à écarter du trésor lexical. Cela n'est pas sans rappeler les pratiques purificatoires mises en œuvre par les idéologues de tous bords, tels que les marxistes, qui omettaient les mots liés, selon eux, à la bourgeoisie. Dès lors, qu'impliquent ces stratégies ?

Implications de ces stratégies

Ces stratégies posent un certain nombre de problèmes d'ordre lexicographique et culturel, que nous tâcherons d'étudier minutieusement à travers les principes suivants :

Absence de grille définitoire

La première difficulté réside dans la définition même des termes *badhī*'et *mabdhū*'que l'auteur employa pour qualifier les mots obscènes ou vulgaires. Cela dit, qui décide du caractère obscène d'un mot ? Son obscénité est-elle intrinsèque au sens originel du mot ou s'agit-il d'une connotation accidentelle venant s'ajouter à ses sémèmes au cours d'une étape diachronique de son évolution ?

Il va sans dire qu'aš-Šartūnī ne présenta aucune définition détaillant les critères à l'aune desquels une lexie pourrait être perçue comme grossière. Il n'offrit pas non plus de cadre théorique précisant les limites de la vulgarité et ses différentes gradations. A titre d'exemple, dans l'introduction de son dictionnaire, il employa l'adjectif *badhī'* sans en déterminer le contenu ni les champs auxquels il s'appliquait. De même, lorsqu'il expliqua l'entrée *badhī'* (vulgaire) dans la partie consacrée à la racine D. . ', il se contenta d'en citer un synonyme, aussi vague et polysémique, celui de *mufāḥaša*. (*Aqrab* : 34). Son unique précision concerna la censure qu'il opéra quant aux noms qualifiant les « organes génitaux » masculin et féminin, ainsi qu'aux noms relatifs à la sexualité en général, comme *prostituée*, *homosexuel*, *rapports sexuels, coït*, etc., qu'il écarta systématiquement.

Cette omission est, une fois de plus, révélatrice de la situation officielle dans laquelle se trouvaient l'auteur et les autres enseignants et maîtres-éducateurs. Ils agissaient en tant qu'autorité morale et scientifique face à des élèves d'âges divers. Ce dictionnaire avait ainsi vocation à servir de support didactique employé publiquement et officiellement, justifiant une telle prudence, afin de ne pas heurter la sensibilité des autorités politiques et religieuses au nom desquelles il agissait. En somme, c'est ce rapport vertical et formel, qui dicta cette censure ayant vocation à prévenir contre tout contenu offensant.

De surcroît, il convient de rappeler que le terme générique désignant les organes génitaux est *saw'a*, que l'auteur emploie lui-même dans son introduction. Au sens étymologique, cette lexie renvoie à l'idée du *déshonneur* et du *mal* (Lane : I, 55).

[4]Ibn Manzūr, *Lisān*, V, p. 55 où il écrivit : " الزُّبُّ : الذَّكَرُ، بلغة أَهل اليَمَنِ، وخصَّ ابن دريد به ذَكَرَ الإِنسان، وقال : هو عربي صحيح " « Le *zubb* est la verge, selon le dialecte des yéménites. Ibn Durayd pense qu'il concerne [uniquement] les humains en précisant que le mot arabe et correct ».

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

Formé sur le schème du nom qualificatif d'une fois, cette appellation évoque l'idée du mal commis, d'un déshonneur affectant un tiers, c'est-à-dire l'antonyme par excellence du *beau* et du *bien.*

Ce terme est, par ailleurs, cité dans le récit coranique relatif aux deux frères Caïn et Abel. De registre soutenu, il fait référence à la partie génitale de la victime, tout en l'associant à un référent péjoratif et en la considérant comme maléfique, d'où l'impératif de l'enterrer. En arabe standard moderne, cette racine trilitère S. W. 'constitue l'origine d'une famille terminologique telle que *sayyi'a* (mauvaise action) *sū',* (tort) *istā'a* (désapprouver), etc. (Kasimisrki, II, p. 560).

Disciplines connexes

Dans la culture arabo-islamique classique, il est des disciplines comme le droit musulman (*fiqh*), la médecine ou la littérature, qui nécessitent l'usage courant des noms désignant les organes génitaux et d'autres référents jugés offensants. Quelle qu'en soit la justification, l'omission de ces noms priverait les auteurs œuvrant dans ces disciplines d'un moyen d'expression aussi précieux qu'incontournable et par conséquent, en entraverait leur communication. Aussi, le réformateur égyptien Muḥammad 'Abduh (1850-1905), qui lut ledit ouvrage, ne manqua pas de critiquer la démarche d'aš-Šartūnī, tout en n'apportant que de minimes nuances. Selon lui, la connaissance des noms qualifiant les organes génitaux intéresse certains lecteurs ; les spécialistes de certaines disciplines pourraient également en avoir besoin pour exprimer des notions afférentes à leurs centres d'intérêt. Il écrivit :

" ولم يَفتْه (مُعجَم الشرتوني) إلا أسماء السّواءات، وما يمثلها في الخيال، وذلك وإنْ كان مما يعرض للمُطالعين، ولا يستغني عنه بعض أهلُ الصّناعات، ولكن قلّ ما يفيد الكافّةَ علمُه أو يضرُّ الدّهماءَ جهلُه، فأحسن به من كتابٍ، فيه بغية الطالب ورغيبة الرّاغب "

> « *Il* [aš-Šartūnī] *n'a négligé que les noms des organes génitaux et ce qu'ils représentent dans l'imaginaire, bien qu'ils intéressent certains lecteurs et que certains spécialistes de disciplines ne peuvent s'en passer. Il est cependant rare que ces noms soient bénéfiques à l'élite ; les ignorer n'est pas aussi nuisible à la masse. Quel bel ouvrage contenant la référence escomptée des chercheurs et des désireux !* ». (*Aqrab* : p. 1523).

Adressées à la compréhension des textes, à l'expression écrite ou aux productions orales, dans le contexte de la culture savante, ces termes dits « obscènes » sont susceptibles d'être employés et utilisés de nouveau par les spécialistes d'autres disciplines, en l'occurrence les jurisconsultes, les médecins, les critiques littéraires et tant d'autres praticiens, précisa 'Abduh, et ce, de manière quasi-quotidienne. En effet, compte tenu des thèmes intrinsèques à leurs savoirs respectifs, ces savants étaient enclins à employer fréquemment ces termes. Le cas échéant, ils pourraient faire appel à des mots soutenus, voire à des litotes, plus acceptables aux yeux de société, mais parfois moins efficaces pour communiquer et illustrer des propos. On pourrait imaginer des situations communicatives anodines où le médecin aurait besoin d'apporter des explications relatives aux organes génitaux : s'il avait recours aux termes soutenus, comme *akar*

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

(verge) et *farǧ* (vagin), il risquerait de manquer son objectif communicatif, surtout auprès d'interlocuteurs peu instruits.

Il s'avère ainsi que plusieurs discours (religieux, médical et juridique) ont besoin de faire appel à ces mots sous peine de passer à côté de notions fondamentales. Il est donc nécessaire de les inclure dans ce dictionnaire comme le souligna ʻAbduh, celles-ci étant incontournables. C'est pourquoi aš-Šartūnī employa, dans les entrées correspondantes, le terme générique *Farǧ*, que l'on retrouve dans le texte coranique et *ihlīl*, provenant de la racine Ḥ. L. L., qui donna naissance à des lemmes comme *ḥālāl, ḥill* (licite).

Hiérarchie des tabous

En se référant à ces procédés bannissant les mots vulgaires, aš-Šartūnī ne présenta aucune typologie ou classement de ces mots, mettant ainsi toutes les lexies relatives au sexe dans la même catégorie et donc sur un pied d'égalité. Néanmoins, après examen de ces entrées lexicales, nous pouvons dresser la hiérarchie suivante en fonction du degré d'acceptabilité. Ces termes se répartissent, dès lors, en trois sphères distinctes :

a) Mots inacceptables : il s'agit notamment des mots grossiers relevant de l'oral, c'est-à-dire du registre dialectal où les connotations péjoratives sont plus perceptibles ;

b) Mots moyennement acceptables, qui figurent dans les textes écrits. Ils sont à éviter de préférence ;

c) Mots parfaitement acceptables, qui relèvent de l'écrit et sont employés dans les cercles de spécialistes, notamment dans les milieux médicaux ou juridiques.

Aš-Šartūnī ne précisa pas si les mots omis relevaient du registre oral ou écrit et s'ils appartenaient à la sphère dialectale ou littérale. Si nous considérons qu'il s'appuya sur des dictionnaires arabes classiques, cela confirme la thèse que ces mots appartenaient plutôt au registre littéral. Cependant, s'il intégra quelques mots du dialecte syro-libanais, il va sans dire qu'il écarta entièrement les mots dialectaux possédant des connotations plus offensantes. L'écrit reste le domaine du formel, l'oral est le champ des actes, des paroles, donc des productions plus grossières.

À ce propos, rappelons que le dialecte syro-libanais comporte d'autres variantes dialectales pour les items tabous, que l'auteur connaissait parfaitement. Cela dit, il ne les intégra pas. Nous pourrions citer, à titre d'exemple, les lexies suivantes, qui gravitent toutes autour du signifié *prostituée*, que nous avons puisées dans ce même dialecte : a) *ḫaddāma* : intensif du verbe *ḫadama/ yaḫdimu* (servir, travailler), qui, par extension sémantique, désigne celle qui *travaille dans le domaine sexuel illicite*. b) *laffāya*, autre intensif du verbe sourd *laffa/yaluffu* (tourner, faire des tours) en métaphore symbolisant la conduite des prostituées tournant autour des maisons pour offrir leurs services (Deniseau, Dictionnaire du dialecte syro-libanais).

L'étendue du trésor lexical

Qui décide de l'étendue du trésor lexical arabe ? Aš-Šartūnī s'arrogea le droit de décider non seulement du volume du lexique général de la langue arabe, selon l'expression

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

de Marie-Claude L'Homme (2004)[5], mais aussi des supports et des composantes de ce lexique. Il est donc permis aux lexicologues et aux pédagogues de juger des mots et de la possibilité ou non de les inclure dans le dictionnaire, ainsi que de leur accorder le droit de cité, selon l'expression d'A. REY, ou *a contrario*, de les priver de ce droit en raison de telle ou telle considération idéologique.

La question sous-jacente à ce choix se rapporte à l'étendue du trésor de la langue arabe dans sa globalité : un dictionnaire doit-il comporter tous les mots, quelle que soit leur nature, obscène ou non ? Le lexicographe doit-il enregistrer tous les mots indépendamment de ses choix et idéaux personnels ou a-t-il la possibilité d'évincer ceux qu'il juge grossiers ? S'agit-il de veiller à l'intégralité du lexique d'une langue ou d'une liberté d'en omettre une partie ? Aš-Šartūnī s'arrogea ce droit en arguant une justification morale lui permettant de se débarrasser du lexique considéré comme indésirable.

En parallèle, l'auteur ne lia pas ces mots obscènes à leur contexte historique et ne jugea pas utile d'en rappeler les contextes historiques et culturels, alors même que l'obscénité n'est pas inhérente au mot, mais qu'elle s'y greffe selon l'usage qui en est fait. Dès lors, certains mots deviennent grossiers ou redeviennent acceptables selon les contextes dans lesquels ils s'inscrivent et les charges nouvelles qu'ils véhiculent dans leur trajectoire sémantique.

Vulgarité dans la tradition

Il convient, à la fin de cette étude, de strictement rappeler les positions des philologues et savants arabo-musulmans à l'égard des mots obscènes qui, à vrai dire, remplissaient les textes de la littérature arabe classique et figuraient même chez les auteurs les plus éminents. La tradition arabe fait état d'avis aussi contradictoires que catégoriques quant à l'intégration ou non des lexies faisant référence à la sexualité. À titre d'exemple, Ibn Sinān al-afāğī (m. 1073) consacra un passage exhortant les auteurs à ne pas inclure de mots vulgaires avec des référents choquants, car ceci évoquait auprès du lecteur des images offensantes, qui nuisaient inévitablement à la qualité littéraire des textes et des propos. Ainsi, la non-obscénité faisait partie des premiers critères de beauté, le caractère chaste augmentant, d'après lui, la poéticité des textes ; l'inverse étant vrai[6]. Toutefois, Ibn Qutayba exprima, quant à lui, une vision plus libérale, qui domina par la suite. Il écrivit :

" وإذا مَرّ بك حديثٌ فيه إفصاح بِذكر عَورةٍ أو فَرْجٍ أو وصفِ فاحشةٍ، فلا يحملنّك الخشوع أو التخاشع على أن تصعّر خدّكَ وتُعرضَ بوجهك، فإنّ أسماء الأعضاء لا تُؤَثِّم، وإنّما المَأْثَم في شتم الأعراض وقول الزور والكذب وأكل لحوم الناس بالغيب " [7]

[5] L'HOMME, M.-C. (2004) : *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, Coll. « Paramètres », 278 p.

[6] Ibn Sinān, Sirr al-Fasāha, p. 22. Il écrit :
" أنْ تكونَ الكَلِمَةُ غير سَاقِطَةٍ عَامِيَّةٍ (...) فأمَّا قَول أبي الطيب المتنبي : إنِّي عَلَى شَغَفِي بِما في خُمُرِهَا ** لَأَعُفُّ عَمَّا في سَراويلاتِها فَلا شيءَ أقْبَح من ذكر السراويلات، وما أعرف كنايةً - أَشْهدُ اللهَ- أنَّ التصريح أجمل منها "

[7] Ibn Qutayba, *'Uyūn al-Ahbār*, introduction, p. L.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

> « Si tu rencontres des propos où l'on parle explicitement des sexes, ou on décrit la débauche, il ne faut pas que la crainte de Dieu ou l'envie de faire semblant d'être craintif te conduise à te détourner le visage, car les noms des membres [génitaux] n'engendrent pas de péché. Le vrai péché est d'insulter l'honneur, de proférer des faux témoignages et des mensonges ou de médire les gens ».

Enfin, l'exégète tunisien Muḥammad Aṭ-Tāhir Ibn ʻAšūr (1869-1973) effectua, à une période plus proche de nous, une édition critique du recueil de poésie de Baššār Ibn Burd (714-786), poète ʻabbāssīde connu pour les images intimistes, qui émaillaient les vers érotiques de ce recueil. Néanmoins, ce savant tunisien décida de ne pas ôter ces vers, qui contenaient des mots obscènes, justifiant sa démarche par la volonté de conserver la totalité de l'héritage littéraire de ce poète tout en insistant sur la relativité de la notion de vulgarité. Ce qui est obscène pour les uns, ne l'est pas pour les autres[8].

Si nous avons succinctement rappelé ces positions, c'est pour montrer que celle d'aš-Šartūnī marqua une certaine régression. Comparée à l'audace des penseurs arabes classiques, l'attitude de celui-ci fut, en effet, foncièrement moralisante. Il préféra traiter les matériaux lexicaux, qui sont également des matériaux pédagogiques, comme un contenu éthique, une production à contrôler et à juger au regard des principes de la moralité chrétienne et de la « pudeur orientale ». Destiné à être employé par les jeunes, le dictionnaire subit littéralement une épuration éthique qui en fit un support de connaissance lexicale, rien de plus. Le « plaisir » fut ainsi honni. Cependant, cette régression ne fut pas de son propre chef puisqu'elle s'avéra être le fruit de la vision jésuite. En effet, les missionnaires jugèrent déplacés maints matériaux figurant dans les anciens dictionnaires arabes et voulurent les épurer comme s'ils constituaient un vice à éviter. Commune, leur approche évaluait les contenus lexicographiques (lemmes et définitions) à l'aune des critères éthiques et se trouva contrainte de prendre en compte les spécificités du contexte sociopolitique du Liban. Autrement dit, c'est ce prisme social et idéologique, qui se cacha derrière le protocole rédactionnel d'aš-Šartūnī, qui en dicta les choix de ce complément de manuel.

Ancrage sociopolitique

Un inconscient culturel vivant

Sans doute, la double appartenance de ce lexicographe à la religion catholique et au mouvement de la *Nahḍa* joua un rôle dans ses considérations moralisantes plutôt puritaines. De son propre aveu, il admit être guidé par les missionnaires européens en tant qu'autorité cléricale. Sa ligne rédactionnelle fut donc dictée par leur vision théologique, qui sous-tendait des non-dits que nous nous efforcerons de mettre en évidence.

[8] Ibn ʻAšūr, Dīwān Baššār b. Burd, éd. Annoté, ad-Dār at-Tūnisiyya li-našr, 1976.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

La rédaction de ce dictionnaire fut régie par un postulat hérité d'un inconscient culturel lointain[9], qui ne cessa d'orienter les positions et les comportements : la civilisation musulmane est davantage penchée sur le plaisir. Elle est caractérisée par une forme d'hédonisme, contrairement à la perception chrétienne centrée autour d'un modèle moral incarné par Jésus, comme le démontra brillamment le penseur tunisien Hicham Djaït (1937-2019), à l'opposé de celui de Muḥammad, versé davantage dans le plaisir rendu parfaitement licite, voire recommandé. Nous sommes donc en présence de deux paradigmes antagonistes dont la rivalité marqua inconsciemment la rédaction du dictionnaire, à la fois aboutissement d'un processus social et œuvre culturelle. Cet inconscient orienta donc la conception du projet d'une Renaissance politico-culturelle ayant vocation à se fonder, soit sur le puritanisme chrétien, soit sur le « lyrisme de vie » musulman, autrement dit, deux visions opposées à l'orée du XX^{e} siècle.

Cette rivalité se traduisit par les critiques d'aš-Šartūnī, à peine déguisées, allant à l'encontre des anciens philologues musulmans, évoqués sous le nom explicite de '*Ulamā' al-islām* (Savants de l'islam) qui, selon lui, osèrent tout citer, y compris les mots considérés comme vulgaires et grossiers. Bien qu'il tentât de leur trouver des excuses, comme la volonté de consigner la totalité du trésor lexical arabe, l'auteur opta pour leur élimination systématique en raison de leur effet pernicieux auprès des consultants, ces mots étant considérés comme immoraux et offensants. Les mentionner pourrait, ainsi, inciter les jeunes aux vices à un moment où des efforts nationaux étaient entrepris, afin de moderniser et d'éduquer la jeunesse, un objectif au cœur du projet de la *Renaissance* arabe.

Cette conception structurée est incarnée dans la notion d'*adab,* qui concentrait les valeurs morales et éthiques sur lesquelles le projet de *Renaissance* arabe était fondé. Vague, ancien et polysémique, ce concept recouvrait tous les éléments à respecter au sein de la société tout comme à l'échelle individuelle. Ce dictionnaire défendait donc l'impératif d'une élévation morale, de se conformer aux idéaux et principes du puritanisme jésuite, devant mener à l'éveil historique de la nation arabe, après avoir sombré dans sa décadence. Il s'agit, pour ainsi dire, d'une moralité agrémentant l'individu ou le fidèle et servant de levier collectif vers le progrès, *taqaddum* ou *tamaddun,* tant recherché par les pionniers de la *Nahḍa* arabe.

La rédaction de ce manuel s'inscrivit ainsi dans un projet progressiste reprenant les idéaux du discours réformiste, qui, conformément à la tradition orientale, visait à moderniser la société libanaise et à lui offrir un outil linguistique approprié. Dans ce contexte historique de la fin du XIX^{e} siècle, les auteurs arabes s'ingénièrent, en effet, à créer maints supports culturels, dont les manuels et les dictionnaires, afin d'aider la jeunesse à assimiler les sciences nouvelles et à rejoindre le concert des Nations avancées. En somme, le dictionnaire devint un support incontournable de renouveau ; pour réaliser ce dernier, les mots devaient être soumis à un strict contrôle garantissant la conformité à cet objectif national. En cela, aš-Šartūnī ne dérogea pas au réformisme musulman, qui associait la *Nahḍa* au retour de la moralité et en fit le principal levier du *tamaddun.* Pour faire renaître la Nation arabe, il convenait donc de la doter d'un

[9] Nous devons ce concept à C. G. Jung, T_ypes Psychologiques_, Paris, Georg, coll. « Jung », 1997, p. 448.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

corpus épuré et inédit, qui respectait, par ailleurs, les principes éthiques aussi bien des musulmans que des chrétiens.

Si l'on pousse ce raisonnement jusqu'au bout, tout en le reliant au contexte socio-politique de Moyen-Orient à la veille de la Révolution arabe (1916) et la Première Guerre Mondiale, avec la colonisation galopante et le soutien affiché de la France aux Chrétiens de Liban (promesse de fonder un État au Mont-Liban), l'on peut déduire que ce dictionnaire, si humble soit-il, fait partie de ces supports propres à ce futur État. Ce livre serait davantage destiné aux Arabes chrétiens, futurs habitants de cette entité indépendante, plus qu'aux libanais d'autres confessions.

Prémices d'une sécularisation lexicale

Le dictionnaire de Sa'īd aš-Šartūnī comportait les mots d'arabe standard classique, hormis son dernier volume qu'il consacra aux néologismes. Selon les indications formulées dans l'introduction (*Aqrab* : p. 6), ce dictionnaire reproduisit et simplifia les explications fournies par les anciens philologues arabo-musulmans. En critiquant ses prédécesseurs, aš-Šartūnī s'évertua à mettre en avant les valeurs modernes que les missionnaires européens proposaient. Ce fut à l'aune de ce nouveau système axiologique, avec la modernité occidentale comme paradigme, qu'il tenta d'épurer son dictionnaire des pesanteurs à la fois immorales et religieuses, en lien avec l'islam.

Aussi, les choix des entrées de ce dictionnaire sont à comprendre à travers non pas les items qui y sont établis, mais ceux ayant été écartés. Il bannit, en effet, tout ce qu'il considérait comme immoral, mais aussi les référents religieux à résonnance islamique, tels que les traditions prophétiques et les dires des Compagnons, qui abondaient autrefois dans les anciens dictionnaires. À vrai dire, il suivit, en cela, l'exemple de son pair Butrus al-Bustānī (1819-1883) dans son *Muḥīṭ al-Muḥīṭ* (1867-70), qui s'efforça d'évincer les références islamiques en vue d'élaguer l'arabe de ses réminiscences.

Cette démarche s'inscrivit dans un projet culturel plus vaste : rendre ce dictionnaire un objet social à même de circuler entre les mains des lecteurs instruits, toutes catégories sociales et tous âges confondus. Ils voulurent, ainsi, épurer ce support des allusions obscènes, qui compromettraient cet objectif social, faisant des dictionnaires un porteur des valeurs de la société, avec la pudeur comme vertu cardinale. Qui plus est, le livre en général sortit, grâce à l'imprimerie, dont les missionnaires furent les précurseurs, de l'usage privé et élitiste auquel il était alors cantonné, pour devenir un objet en libre circulation et à la portée de tous. Qu'elles soient linguistiques, naturelles ou sociales, les sciences ne furent donc plus l'apanage d'une caste religieuse, mais ouvertes à tous, s'apparentant davantage à la vision séculière du monde.

D'ailleurs, c'est cet usage social du dictionnaire, qui implique et explique le strict contrôle exercé par l'auteur à l'égard des contenus et entrées de son ouvrage. Aux côtés des missionnaires jésuites, il voulut, dès lors, démocratiser cet outil de savoir après l'avoir élagué de toute parole offensante. Cette visée fut d'ailleurs soulignée par M. 'Abdu, qui rappela que ce dictionnaire, devenant outil social, se devait de répondre aux besoins des lecteurs, toujours divisés, dans l'imaginaire culturel collectif, en deux grandes parties : d'un côté, la masse, *dahmā'*, qui ne serait pas touchée par l'omission délibérée des mots grossiers ; de l'autre, l'élite *hāssa*, qui n'aurait rien à perdre si de

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

tels mots ne figuraient pas dans le dictionnaire, car possédant d'autres alternatives, en l'occurrence les mots soutenus.

Conclusion

L'élève, l'apprenant ou le lecteur que l'on voulut édifier à travers ce dictionnaire fut un lecteur asexué n'accordant aucune importance à la dimension charnelle de l'Homme. Ses organes génitaux relevaient du non-dit, soit un champ indicible et déshonorant dont les noms, par essence, vulgaires et tabous, ne devaient en aucun cas entacher la pureté de la conscience et du comportement. Les dénominations des prostituées appartenaient-elles également à ce même champ interdit ? Elles ne devaient, en effet, exister ni au sein de la société arabe, ni sur les pages d'un dictionnaire. Tels étaient les parias lexicaux, qui n'avaient pas droit de cité à moins d'avoir d'autres équivalents soutenus et acceptables, connus exclusivement par l'élite et restant dans le domaine du tabou, autrement dit, fortement déconseillés et dont l'ignorance n'était point nuisible.

L'objectif de cette œuvre didactique et de ses modalités rédactionnelles était donc de préserver les registres de langue des apprenants et d'empêcher ces derniers de connaître ou de prononcer des grossièretés, dans l'optique de les protéger. Cela faisait partie des préceptes moraux de l'ordre jésuite, mais aussi de ce mouvement politique visant à construire les États-Nations arabes, loin du joug ottoman. De telles paroles constituaient ainsi un péché moral, répréhensible dans l'au-delà et représentant en ce bas monde une « faiblesse » politique. Par conséquent, il serait judicieux de s'interroger sur les modalités et procédés de gestion déployés dans les dictionnaires des autres langues pour traiter les termes vulgaires. S'agit-il d'une méthode générale bien normée, mobilisée dans tous les supports didactiques ou s'agit-il d'une spécificité arabo-musulmane ?

Bibliographie sélectionnée

Ayyoub, Georgine, *Parier sur la langue,* in B. Hallaq & H. Toelle, *Histoire de la Littérature Arabe Moderne*, Tome I, 1800-1945., p. 287-330. Sindbad, Actes Sud, Paris, 2007.

Duhame, Sabine, *Dico des injures oubliées*, Librio, Paris, 2020.

Fleich Henri, « Les Pères Cuche, Belot et Hava, auteurs de dictionnaires arabes », *Arabica*, X, 1963, p. 56-63.

Fleich, Henri, « Les Pères Cuche, Belot et Hava, auteurs de dictionnaires arabes », *Arabica*, X, 1963, p. 56-63.

Ibn 'Ašūr, *Dīwān Baššār b. Burd*, éd. annotée, ad-Dār at-Tūnisiyya li-našr, Tunis, 1976.

Ibn Manzūr, *Lisān al-'Arab*, Dār Ṣādir, Beyrouth, 1996.

Ibn Qutayba, '*Uyūn al-abār*, Dār al-kutub al-'ilmiyya, Beyrouth, 1418 h.

Jait, Hichem, *L'Europe et l'islam, Seuil, Paris,* 1978.

Jakobowicz Jean-Michel, *Grand livre des gros mots*, Leduc humour, Tut-Tut, Paris, 2012.

Jalabert Henri SJ, *Jésuites au Proche-Orient. Notices biographiques*, Beyrouth, 1987.

Jalabert, Henri SJ, *Jésuites au Proche-Orient. Notices biographiques*, Dār al-Mašriq, Beyrouth, 1987.

Jung, C. G. *Types Psychologiques*, Paris, Georg, coll. « Jung », 1997.

L'Homme, M.-C, *La terminologie : principes et techniques*, Montréal, les presses de l'université de Montréal, coll. « paramètres », Canada, 2004.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236

Lemonier, Marc, *Dictionnaire des gros mots, insultes, grossièretés et autres noms d'oiseaux,* Balland, 2012.

Robert, Édouard, *Dictionnaire des injures*, Ed. 10 X 18, Berlin, 2004.

Rouayrenc, Catherine, *Les gros mots*, Que sais-je ?, PUF, Paris, 1998.

Zirkalī (az-), *Al-Ā'lām*, Dār al-'ilm li-l-malāyīn, Beyrouth, 2002.

Published in : JABER, Fadi (dir.), *Transmission de modèles et d'idéaux à travers le manuel scolaire*, Editions des archives contemporaines, ISBN : 9782813005236, doi : 10.17184/eac.9782813005236